

Avis d'Attribution Provisoire du Marché

Conformément à la loi n° 23-12 du moharram 1445 correspondant au 5 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés public et du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ;le président de l'assemblée populaire communale d'AOKAS , informe l'ensemble des soumissionnaire ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale **N° 01/2026 du 12/03/2026** paru dans les quotidiens nationaux ; **le Médiateur Maghrebin du 12/03/2026** , et **ليکيب** du **12/03/2026**, la presse électronique agréés et le BOMOP , relatif à l'opération ; **Rénovation, extension et achèvement des réseaux d'AEP et d'assainissement à travers la commune d'Aokas.**

Lot n° 01: **Rénovation réseau AEP village Tala Oughanime sur 1000 ML commune d'Aokas**

Lot n°02: **Réfection et extension du réseau d'assainissement de la zone d'activité Tala Khaled sur 550 ML, commune d'Aokas.**

Lot n° 03 : **Achèvement réseau d'assainissement de divers quartiers (Tidelsine, Ansa, Ait Ali Laanser et Tigesirine) vers le centre urbain sur 1100 ML.**

Lot n° 04 ; **Réfection d'un réseau d'assainissement de quartier mouchanene village Tabellout commune d'Aokas sur 300 ML.**

Qu'a l'issue de la réunion de la commission communale d'ouverture des plis ,et d'évaluation des offres siégée en date du **29/03/2026**,il à été ressorti les entreprises attributaires provisoirement dans le tableau ci-après ;

N°	Entreprises Retenus	Montant	Délai de Réalisation	Nif	Observation
Lot n° 01: Rénovation réseau AEP village Tala Oughanime sur 1000 ML commune d'Aokas					
01	EGTPH BOUFKHED Izem Ouali	1.865.920,00 DA	02 Mois	184060800582141	Pré-Qualifié 43/60 Offre moins disante
Lot n°02: Réfection et extension du réseau d'assainissement de la zone d'activité Tala Khaled sur 550 ML, commune d'Aokas					
02	EGTPH BOUFKHED Izem Ouali	3.630.095,00 DA	02 Mois	184060800582141	Pré-Qualifié 39,5/60 Offre moins disante
Lot n° 03 : Achèvement réseau d'assainissement de divers quartiers (Tidelsine, Ansa, Ait Ali Laanser et Tigesirine) vers le centre urbain sur 1100 ML					
03	SNC GTPH DJOUADI ET SAIDOUNE	7.844.480,00 DA	02 Mois	000506018503447	Pré-Qualifié 47,5/60 Offre moins disante
Lot n° 04 ; Réfection d'un réseau d'assainissement de quartier mouchanene village Tabellout commune d'Aokas sur 300 ML					
04	EGTPH HALLAL Salim	1.297.100,00 DA	01 Mois	182060101121114	Pré-Qualifié 56/60 Offre moins disante

Conformément à l'article 56 de la loi n° 23-12 du 18 moharram 1445 correspondant au 5 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 82 alinéas 1-2 et 3 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires qui contestent l'attribution provisoire , peuvent introduire un recours auprès du service contractant dans un délai n'excédant pas dix (10) jours à compter de la date d'affichage du présent avis .

Si le dixième jour coïncide avec un jour férie ou un jour de repos légal, la date limité pour introduire un recours et prorogée au jour ouvrable suivant.

Aussi, les soumissionnaires qui sont intéressés à prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leur offres technique et financières, sont invités à se rapprocher du bureau des marchés publics de la commune d'AOKAS au plus tard (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis, conformément à l'alinéa 4 de l'article 82 du décret cite ci-dessus.

Fait à AOKAS,le/

Le Président de l'A.P.C d'AOKAS